

Bonjour,

Par la présente, je prends quelques minutes pour vous transmettre mon opinion concernant la distribution des circulaires Publisac, dans le cadre de la consultation publique sur le contrôle des circulaires.

Mon avis est simple et concis: nous sommes pratiquement en 2020. En ce moment, des dizaines de tonnes de circulaires en papier sont imprimées, transportées, distribuées puis jetées chaque semaine. Elles n'ont plus leur place dans notre société qui aspire à réduire son empreinte carbone et son empreinte environnementale en général face à la menace de la crise climatique. Ces circulaires en papier sont une aberration de par la quantité de déchets qu'elles génèrent, en plus d'être rendues complètement inutiles pour la très vaste majorité des gens qui les consultent en ligne très facilement et depuis longtemps déjà.

Il est grand temps que la Ville légifère pour obliger Publisac à modifier ses façons de faire: les rares personnes qui souhaitent toujours recevoir des circulaires en format papier devraient pouvoir s'inscrire auprès de l'entreprise. Le reste de la population sera alors libérée d'une sollicitation indésirable et d'un gaspillage éhonté de ressources (papier, eau, énergie, carburant). Cette décision permettra par le fait même à la Ville de faire un pas dans la direction sensée du zéro déchet, comme le souhaite la mairesse Plante.

Dans l'espoir de voir Montréal prendre ses responsabilités et mettre un terme à la distribution par défaut massive non désirée des circulaires Publisac, je vous prie d'agréer mes sentiments distingués.

Pascale Giroux-Denis
Maîtrise en changement climatique
Ambassadrice du climat, Réalité climatique Canada
Agente de protection en environnement, Ville de Montréal